

# Bulletin d'Affiliation — Second Degré

CS N° \*

Année scolaire 2026-2027

Office Central de la Coopération à l'École — Association Départementale du Bas-Rhin (OCCE 67)

À retourner avant le 01/10/2026 (Pensez à garder une copie de ce document comme pièce comptable)

\* Champs obligatoires

Renseignez le formulaire dans les champs actifs (Adobe Acrobat Reader, gratuit).

## ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT \*

ADRESSE (N° ET RUE) \*

CODE POSTAL \*

COMMUNE \*

CODE UAI (CE.067...) \*

TÉLÉPHONE \*

COURRIEL DE L'ÉTABLISSEMENT \*

## CHEF D'ÉTABLISSEMENT

NOM \*

PRÉNOM \*

## MANDATAIRE

NOM \*

PRÉNOM \*

COURRIEL \*

## MANDATAIRE ADJOINT(E)

NOM

PRÉNOM

COURRIEL

# Effectifs et enseignants concernés

Comment déclarer vos effectifs — page 2/3

## DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Attention, le nombre d'élèves déclaré doit correspondre au nombre d'élèves participants ou étant concernés par les activités de la coopérative ou du foyer coopératif, même si certains n'ont pas versé de « participation financière » en début d'année (cf. circulaire de juillet 2008).

### Quelques indications pour déclarer les effectifs à affilier :

- Faire le total de tous ceux qui ont payé une adhésion en début d'année (ils ont la volonté d'adhérer).
- Ajouter ceux qui, sans adhérer, participent aux activités des clubs (ils ont le droit d'y participer sans payer, cf. circulaire).
- Ajouter ceux qui achètent la photo de classe ou toute autre action de vente générée par le foyer (ils contribuent à la vie du foyer, cf. statuts).
- Ajouter ceux qui bénéficient des aides du foyer pour les voyages et autres séjours (le foyer ne peut aider que ses adhérents).

## NOMS DES ENSEIGNANTS CONCERNÉS PAR LES ACTIVITÉS COOPÉRATIVES

Nombre de classes ou clubs \*

Nombre d'élèves \*

Nombre d'enseignants \*

Concerné(e)s par les activités coopératives.

# Calcul de la cotisation & règlement

Calcul automatique dans Adobe Acrobat Reader — page 3/3

## CALCUL DE LA COTISATION

Le total des élèves et des enseignants est repris automatiquement depuis la page 2 (liste des enseignants et effectifs).

Total des élèves (effectif complet)

+ Total des enseignants

= Nombre de coopérateurs

Cotisation coopérateurs

× 2,47 €

Sur Compta Coop Web, compte de ventilation 6586  
Part nationale : 1,41 € · Part départementale : 1,06 €

## ASSURANCE

Cochez la case correspondant à votre situation :

**Cas général** (foyer non constitué en association inscrite au tribunal d'instance)

**OBLIGATOIRE — Assurance individuelle**

× 0,26 €

Sur Compta Coop Web, compte de ventilation 61681

Valeur des biens déclarés (part au-delà de 2 000 €)

Propriétés de la coopérative scolaire. Si vos biens n'excèdent pas 2 000 €, indiquez 0 ; sinon, n'indiquez que le montant au-delà de 2 000 € (ex. : pour 2 536 € de biens, inscrivez 536 €).

Assurance de biens

× 0,00688

**Cas particulier** (FSE constitué en association inscrite au tribunal d'instance)

Fournissez impérativement l'attestation d'assurance précisant la souscription à l'option FSE. Dans ce cas, ne remplissez rien dans la partie « Assurance » ci-dessus.

## TOTAL DU VERSEMENT

€

## JE COMPTE EFFECTUER LE RÈGLEMENT

**Par virement, après validation**

**Par chèque** (cochez d'un « X ») \*

Virement : n'envoyez aucun règlement dans l'immédiat, un ordre de paiement vous sera adressé après renvoi du bulletin par mail à ad67@occe.coop.

Chèque : joignez ce bulletin — OCCE 67, 25 rue Gioberti, 67200 Strasbourg.

## SIGNATURES

MANDATAIRE — NOM PRÉNOM \*

MANDATAIRE ADJOINT(E) — NOM PRÉNOM

Signature du mandataire

Signature du mandataire adjoint(e)

DATE \*

Je déclare avoir pris connaissance des engagements du mandataire.

Je déclare que la totalité des effectifs a été déclarée ci-dessus. (Cochez la case)